

**Ministry of Education
Early Years and Child Care
Division**

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation
Division de la petite enfance et
de la garde d'enfants**

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



**NOTE DE SERVICE
DESTINATAIRES :**

Partenaires de garde d'enfants et de la petite enfance

EXPÉDITRICE :

Shannon Fuller
Sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

DATE:

Le 2 octobre 2017

OBJET:

**Publication du Registre de réglementation et
modifications réglementaires proposées en vertu de
la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite
enfance***

Mesdames et Messieurs les partenaires de la petite enfance,

Comme vous le savez, le 31 août 2015, la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* est entrée en vigueur et a remplacé la *Loi sur les garderies*. Compte tenu de la portée transformationnelle du cadre législatif sur le secteur de la garde d'enfants et de la petite enfance, le ministère continue d'élaborer et de mettre en œuvre les nouvelles exigences réglementaires mises à jour selon une démarche pluriannuelle par étape, conformément à la Loi.

Le 6 juin 2017, le gouvernement a publié le [Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants](#) et a fait part de sa vision, qui consiste à s'assurer que tous les enfants et toutes les familles ont accès à une vaste gamme de programmes et de services de haute qualité, inclusifs et abordables pour la garde d'enfants et la petite enfance, qui sont axés sur les enfants et les familles et qui contribuent à l'apprentissage, au développement et au bien-être des enfants.

Le ministère de l'Éducation est heureux d'annoncer qu'il entame aujourd'hui la prochaine étape relative aux modifications réglementaires en vertu de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*. Le Registre de réglementation publié présente les modifications réglementaires proposées, que le public peut désormais commenter.

Ces modifications appuient la mise en œuvre du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants, car elles favorisent l'engagement d'accroître l'accès aux programmes et services de la petite enfance et de garde d'enfants ainsi que d'en assurer l'abordabilité, l'adaptabilité aux besoins et la qualité.

Les modifications proposées découlent des pratiques exemplaires observées, des leçons apprises et des commentaires des intervenants reçus à ce jour. Les modifications réglementaires proposées en vertu de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* visent à :

- Réduire le fardeau administratif des fournisseurs de services de garde d'enfants et des familles;
- Améliorer l'application de la loi;
- Clarifier les exigences actuelles concernant les programmes autorisés de loisirs et de développement des compétences;
- Mettre à jour la réglementation relative au financement d'après les pratiques et politiques en vigueur;
- Révoquer le modèle de l'annexe 2 sur les groupes d'âge et les ratios;
- Apporter des modifications techniques.

Nous avons hâte de continuer à travailler avec vous à la transformation du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance à l'occasion du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants. S'appuyant sur les précédentes étapes de changements réglementaires, les modifications proposées continueront de raffiner et d'améliorer le cadre réglementaire tout en favorisant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.

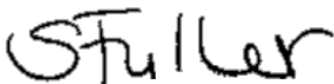
Le ministère de l'Éducation a à cœur les perspectives uniques et diversifiées de ses partenaires de garde d'enfants et de la petite enfance. Il sera possible de consulter les modifications proposées dans le Registre de réglementation aux fins de commentaires jusqu'au 1^{er} décembre 2017, sur [le lien de ce site](#).

Vous avez aussi l'option d'envoyer vos commentaires par courriel à CCGE_modernization@ontario.ca ou par la poste à :

Commentaires relatifs au Registre de réglementation
Aux soins de la Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Ministère de l'Éducation
900, rue Bay, 24^e étage, Édifice Mowat
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Je vous remercie de votre collaboration continue en vue de soutenir les besoins des familles de l'Ontario en matière de services pour la garde d'enfants et la petite enfance.

Cordialement,



Shannon Fuller
Sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants